ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription de PONTIVY

Programme

présenté par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, électeurs,

Vous allez voter, le 23 novembre, pour désigner les membres de la première Assemblée Nationale de la 5e République.

Seuls, des élus véritablement républicains, marchant résolument et sans compromissions sur les traces des grands démocrates qui instaurèrent il y a 80 ans une "République Laique, Démocratique et Sociale" et séparèrent en 1905 l'Eglise de l'Etat, peuvent promouvoir un régime nouveau, démocratique et progressiste.

La 4e République est tombée en discrédit parce qu'elle a été mal servie par de "faux républicains". *Le peuple de France doit rejeter ces "faux républicains"* qui ont pratiqué, malgré leurs promesses, une politique néfaste, contraire à l'intérêt du pays, conduisant au désastre militaire de Dien Bien Phu, à la tragédie algérienne, au fléchissement de l'économie nationale, au ralentissement de l'équipement dans tous les domaines, à l'abandon de cette culture qui fit pendant des siècles la gloire de la France.

Un régime s'appuyant sur les forces réactionnaires : sur le patronat, sur les banques, sur le capital, sur la propriété foncière, sur la bourgeoisie décadente ne peut assurer à la France un avenir de progrès, de prospérité, de démocratie et de paix.

En tant que candidat, présenté par le Parti Communiste Français à vos suffrages, je m'engage à lutter pour l'aboutissement du programme suivant :

Paix en Algérie par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établissement avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux (y compris la Guinée) de rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

Politique extérieure d'indépendance française et de paix fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples, l'arrêt des expériences nucléaires, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements

Relèvement du niveau de vie des masses populaires.

POUR LES SALARIÉS : augmentation des sa aires, traitements et pensions. Création d'une véritable assurance-chômage. Retraite pour tous à 60 ans.

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS : réduction des impôts par une fiscalité plus juste. Aide contre les monopoles. Suppression de la taxe artisanale supplémentaire du 15 juillet 1958.

POUR LES PETITS ET MOYENS EXPLOITANTS AGRICOLES : prix rémunérateur et plus stable des produits agricoles. Extension rapide du remembrement avec subvention de 80 % au moins égale pour toutes les communes. Désenclavement de tous les villages et écarts avec même taux de subvention que pour le remembrement. Suppression des importations de choc qui accablent les petits producteurs par des baisses catastrophiques sans contrepartie pour le consommateur, mais importations judicieuses. Péréquation et réduction du prix des engrais. Amélioration de l'habitat rural et modernisation des exploitations par l'octroi de primes substantielles pour les réparations, constructions, adduction d'eau, achat de matériel agricole, remplacement des chaumes, primes d'installation et prêts à taux réduit aux jeunes ménages.

POUR TOUS — Extension de la Sécurité Sociale : trop souvent salariés, artisans, commerçants et cultivateurs hésitent à se faire soigner parce que médecin et médicaments coûtent trop cher.

-- Suppression de la cotisation forfaitaire d'assurances sociales et institution d'un barême proportionnel au salaire pour les ouvriers agricoles.

-- Octroi à tous nos vieux d'une retraite satisfaisante à 60 ans établie sur la base du salaire garanti.

— Equipement sanitaire de tous les cantons avec contrôle sanitaire et radios gratuits.

Réduction massive des dépenses militaires, réforme démocratique de l'impôt frappant le grand capital.

Garantie de l'avenir de la jeunesse par la réforme démocratique et laique de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs et culturels.

Instauration d'une démocratie rénovée par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 46 de la nouvelle Constitution, par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques, par le contrôle du peuple sur ses élus, par une large autonomie communale et départementale.

Votez pour :

HERVIOU Pierre

Instituteur à Guénin
Directeur de colonie de vacances

et DRÉANO Joachim

Cultivateur à Moréac (remplaçant éventuel)

Candidats du Parti Communiste Français

Vu, les candidats.

IMP. GUILLOME, GUEMENE